

installées dans de nombreux endroits. D'autres secteurs d'activité commencèrent également à s'installer dans le Nord. Le public canadien s'intéressa à la situation du peuple esquimau. C'est pourquoi le Gouvernement canadien commença, au début des années 50, à prendre des mesures pour préparer les Esquimaux à jouer leur rôle véritable dans l'économie de l'Arctique en évolution. Les Esquimaux furent impliqués dans des programmes d'amélioration de l'enseignement, des services de santé et de bien-être et des programmes embrassant les domaines de la location de logements, des lois sociales, de l'économie et de l'exploitation des ressources, et leur mise en oeuvre s'effectua avec le plus grand enthousiasme.

**Administration** Les Esquimaux du Canada, citoyens à part entière, bénéficient des mêmes droits et ont les mêmes responsabilités que les autres citoyens canadiens. Ceci est vrai dans le domaine des droits civils, de la législation locale, provinciale et fédérale, des impôts, du droit de propriété et des services sociaux. Bien que les Esquimaux aient été exclus de la Loi sur les Indiens, une décision de la Cour suprême rendue en 1939 a décidé que le terme "Indiens", tel qu'utilisé dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, incluait les Esquimaux, et que l'autorité législative concernant les Esquimaux relevait de la juridiction fédérale. Toutefois, la juridiction spéciale fédérale ne constitue qu'un service supplémentaire et ne confère aucune citoyenneté différente de la citoyenneté normale.

La politique actuelle du Gouvernement à l'égard des Esquimaux est basée sur le principe de l'égalité, tout en leur offrant la possibilité de conserver leur culture selon leur bon vouloir, afin qu'ils puissent, en tant que groupe, apporter leur contribution personnelle à la société multiculturelle canadienne. Pour y parvenir, les Esquimaux disposent des programmes suivants, mis en oeuvre par le Gouvernement fédéral directement, ou par l'intermédiaire du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest:

1. **Gouvernement:** des Esquimaux sont élus au Conseil territorial des Territoires du Nord-Ouest. Des conseils des établissements esquimaux existent depuis de nombreuses années et beaucoup d'établissements tendent à devenir de "petits villages" dans le gouvernement local.
2. **Administration locale:** le vaste Programme de location de logements dans le Nord n'aurait pu atteindre les objectifs réalisés jusqu'à présent, sans la participation de la population esquimaude. Ce programme combinait la mise en valeur de la collectivité et la gestion de la location des logements.